

Bulletin d'inscription

Pèlerinage des mères de famille de Cotignac 2017 Groupe Saint Pothin - Immaculée Conception

Pour la 30ème année consécutive, les épouses et les mères de famille vont se mettre en route vers Cotignac. Ce pèlerinage leur offre la possibilité de confier à la Sainte Famille leur vocation de femme, leur vie familiale, leur désir d'enfant ou une situation particulière.

Ces 3 jours de marche seront nourris par la messe quotidienne, le sacrement de réconciliation et la méditation du chapelet. Une nuit d'adoration sera proposée pendant ce pèlerinage.

COTIGNAC Bref historique

A Cotignac, Jésus, Marie et Joseph sont apparus marquant ainsi d'une manière unique la terre de Provence.

Sur le mont Verdaille, le 10 et 11 août 1519, la **Vierge Marie portant Jésus Enfant, entourée de Saint Michel Archange et de Saint Bernard de Clairvaux**, apparaît à un bûcheron, elle lui communique le message suivant :

« Je suis la Vierge Marie, allez dire au clergé et aux consuls de Cotignac de me bâtir ici même une église, sous le vocable de Notre Dame de Grâces; qu'on y vienne en procession pour recevoir les dons que je veux y répandre. » Ce qui fut fait. La renommée du pèlerinage grandit très vite.

Le 7 juin 1660 sur la colline qui prolonge à l'ouest le sanctuaire, **Saint Joseph** apparaissait à un berger assoiffé. Il lui dit : « Je suis Joseph, soulève cette pierre et tu boiras ». La pierre est lourde, il ne bouge pas, mais Saint Joseph réitère son ordre. Le berger obéit, déplace le rocher, et découvre une eau fraîche qui commence à ruisseler. Il boit. Depuis : une source coule et une chapelle y fut construite.

C'est ainsi qu'est née et que s'est développée au cours des siècles la vocation spécifique de Cotignac, devenue **terre d'accueil des familles**. Les deux sanctuaires ont retrouvé un nouveau rayonnement depuis quelques années :

-celui de Notre Dame de Grâces avec l'arrivée des Frères de la Communauté Saint Jean en 1981.

-celui de Saint Joseph du Bessillon avec l'arrivée des Bénédictines en 1977.

CONSEILS PRATIQUES :

Etre en bonne condition physique. Bonnes chaussures de marche.

Tenue correcte : éviter shorts courts et débardeurs décollés.

Portable : s'abstenir !

FEUX, CIGARETTES et RECHAUDS individuels sont INTERDITS !

Pour des raisons de sécurité, les responsables du pèlerinage ont pris l'engagement formel au nom de toutes, de ne pas faire de feu et de ne pas fumer.

En vous inscrivant, vous adhérez à cet engagement.

Celles qui n'accepteraient pas de telles contraintes ne peuvent pas s'inscrire.

Inscription à retourner avant le 20 mai 2017 à Véronique de Fenoyl

55 rue Molière – 69006 LYON

En joignant un chèque de participation de 60€ à l'ordre de V.de Fenoyl.

(Ce montant ne doit pas être un obstacle à votre inscription ; en cas de problème, n'hésitez pas à en parler !)

Pour tout renseignement : **veroniquedefenoyl@orange.fr - Tel 06 31 33 63 19**

Nom :

Prénom

Adresse

Tél (fixe et portable)

Email

Décharge de responsabilité

Je, soussignée (prénom et nom) :

Née le

Demeurant à l'adresse ci-dessus,

- Certifie participer au pèlerinage des mères de famille de Cotignac des 9, 10 et 11 juin 2017.
- Je déclare dégager de toute responsabilité les organisateurs ainsi que toutes les personnes bénévoles contribuant à cet événement concernant les blessures, dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis à cette occasion.
- Je m'engage à respecter les consignes de sécurité en matière d'incendie ; et notamment en ne fumant pas, en n'utilisant pas de réchaud à gaz, en n'allumant pas de feu. Tout départ de feu de mon fait demeure sous mon entière et seule responsabilité.
- Je confirme par ailleurs bénéficier d'une assurance responsabilité civile/accident, me garantissant de tout sinistre subi ou causé à des tiers de mon fait.
- Je suis consciente des risques que je prends et en assume personnellement les conséquences éventuelles (chute, blessure).
- Je participe à ce pèlerinage sur un parcours qui n'est qu'une proposition et n'est pas obligatoire. Je ne pourrai donc en aucun cas me retourner contre les personnes bénévoles qui ont organisé ce pèlerinage.

Je reconnais que la présentation de la présente décharge de responsabilité dûment régularisée conditionne ma participation au pèlerinage des mères de famille de Cotignac 2017.

Fait à Lyon, le

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

**Vous ne pouvez pas venir à Cotignac ?.....
Nous vous porterons dans nos prières !**

*Vous pouvez nous confier vos intentions et
les remettre à l'accueil de la paroisse St Pothin ou la paroisse de
l'Immaculée Conception en notant sur l'enveloppe Cotignac 2017.
Vous pouvez également les envoyer à Véronique de Fenoyl.*

Très Sainte Famille, je vous confie

<http://peledesmeres.wixsite.com/cotignac>



Sanctuaire Notre Dame de Grâces : <http://www.nd-de-graces.com/>

COTIGNAC

30^{ème} PÉLERINAGE DES MÈRES DE FAMILLE

9, 10 et 11 Juin 2017



**« Oui, j'ai de la valeur aux yeux du Seigneur !
C'est mon Dieu qui est ma force »
Isaïe 49,5.**